

régionaux, et d'ailleurs, un bon nombre des localités desservies tiennent absolument à conserver ce service.

J'ai remarqué qu'avec l'esprit mesquin qui le caractérise, le chef de l'opposition a commencé par discuter de l'opportunité de notre annonce. Je pensais qu'il savait comment le cabinet procède habituellement. Il aurait compris que la décision annoncée hier a été prise en fait jeudi au cabinet, et que cette annonce a été faite avant que je sache que lui et son parti avaient l'intention de lancer un débat sur le sujet.

Le chef de l'opposition va certainement poursuivre ce petit jeu. Souvent, il réussit à persuader au moins la presse, et peut-être, du même coup, une partie du public, que certaines choses sont vraies quand elles sont totalement fausses. J'ai remarqué que Radio-Canada avait décidé hier qu'à certains égards, notre politique était entièrement calquée sur celle du chef de l'opposition. Je trouve étrange qu'il puisse adopter cette attitude tout en critiquant violemment notre politique. Il joue sur les deux tableaux. Il a tenté la même chose. Il en a parlé hier à propos de la conférence qu'il a eue à Kingston avec certains chefs provinciaux et il a établi un parallèle avec la conférence des premiers ministres.

En fait, la plupart des points importants inclus en termes spécifiques dans les propositions que nous avons présentées à la conférence des premiers ministres faisaient partie de nos propositions de 1969, 1970 et 1971. Les propositions concernant les pouvoirs individuels pouvant être transférés aux provinces étaient effectivement nouvelles et moins de la moitié d'entre elles, je pense, avaient un rapport quelconque avec des choses dites par le chef de l'opposition. Mais l'important, la différence fondamentale entre la politique que va poursuivre notre gouvernement et celle du chef de l'opposition, c'est que ce dernier voudrait confier aux provinces d'importants pouvoirs qui empêcheraient le gouvernement fédéral d'agir dans un contexte économique canadien.

Des voix: Bravo!

M. Lang: A cet égard, il rejoint le premier ministre de l'Alberta qui estime que le gouvernement canadien ne doit pas être investi d'importantes prérogatives économiques et autres pour assurer le libre échange et la liberté de mouvement et même garantir les principes d'égalité des chances qui sont liés si étroitement à la répartition des crédits dans ce pays.

Une voix: C'est faux.

M. Lang: Voilà l'opinion du premier ministre de l'Alberta. A cet égard, c'est un séparatiste de premier ordre et je suis heureux de constater que ces derniers jours, la presse de Calgary et d'Edmonton lui ont reproché son attitude. J'espère que le chef de l'opposition se rendra compte qu'il lui faut rejeter cette politique et ce mode d'action.

Transports aériens

D'autre part, le chef de l'opposition a présenté quelques commentaires très critiques sur le fait que le gouvernement fédéral détienne encore des parts dans les sociétés Canadair et de Havilland. Par la suite, il a eu le culot de prétendre qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur le secteur manufacturier de l'industrie aéronautique de notre pays. En fait, les sociétés Canadair et de Havilland commencent à devenir très prospères. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) nous l'a prouvé aujourd'hui en évoquant les premiers essais du Challenger.

Je suis ébahi par nos vis-à-vis qui ne paraissent pas comprendre comment on met au point un modèle d'avion. Ils ont poussé les hauts cris quand le ministre de l'Industrie et du Commerce a estimé important de souligner que les premiers essais s'étaient bien déroulés. On avait en effet fait subir à l'avion une heure d'essai et l'opposition a trouvé cela amusant. Si elle se rendait compte des grands défis que les nouveaux appareils doivent relever et de l'importance que revêt le Challenger aux yeux de ceux qui l'ont mis au point, elle cesserait de s'esclaffer.

En fait, les sociétés Canadair et de Havilland présentaient un cas plutôt spécial; il était essentiel que le gouvernement fédéral participe à leur financement pour assurer leur survie même avant qu'elles aient été rachetées et intégrées par le gouvernement. A l'époque, celui-ci devait savoir combien il lui fallait investir dans ces deux sociétés sans pour cela en racheter toutes les parts et les contrôler, de manière à ce que les bénéfices prévus fournissent aussi la preuve de leur rentabilité aux Canadiens. Le gouvernement fédéral a toujours l'intention, une fois cela fait, de cesser d'investir dans ce domaine.

● (1552)

Avec ce genre d'industrie dans le secteur privé, les Canadiens en auraient encore une fois pour leur argent, car c'est eux qui en ont assuré le financement et le développement. Par ces initiatives et par nos divers programmes d'achats publics, et même par notre insistance dans le cas d'Air Canada, pour que les marchés comportent un contenu canadien et des retombées canadiennes, nous avons développé et renforcé le secteur tout entier de l'aéronautique pour lui donner une ampleur inconnue jusqu'ici, ou du moins depuis des années. Car il faut remonter à l'époque où le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) était premier ministre pour trouver une industrie forte, à laquelle il a d'ailleurs failli donner le coup de grâce, et c'est maintenant qu'elle commence enfin à récupérer.

Le leader de l'opposition a parlé du rôle joué dans le pays par Air Canada et Canadien Pacifique. Il existe une politique souvent énoncée qui leur accorde le rang de transporteurs de première zone, politique qui a subi l'épreuve du temps et qui n'a pas à être modifiée et changée de jour en jour.